

Reconstruction du home Renard : communiqué de presse de mai 2019

Historique du dossier :

Le dossier de reconstruction du home Renard est au cœur des réflexions communales depuis de nombreuses années. En effet, il y a 12 ans, le Pouvoir communal en place avait repris ce dossier en souffrance dans l'intention d'y mener un travail de fond qui avait débouché que sur un rapport très fouillé produit en **septembre 2011** par un bureau spécialisé. Celui-ci avait notamment identifié les terrains susceptibles d'accueillir la nouvelle maison de repos et en avait évalué les avantages et inconvénients. Suite au changement de majorité **en 2013**, une autre proposition avait été mise en avant : celle de réhabiliter le bâtiment actuel et d'entreprendre un chantier sur le site même. Malgré une évaluation défavorable dans ledit rapport de 2011, cette proposition remporte les faveurs de la nouvelle majorité. La justification de ce choix étant motivée par l'octroi du subside de 6 million d'euro qui aurait été lié à la rénovation plutôt qu'à une reconstruction.

Suite à cette nouvelle décision, plusieurs travaux ont été réalisés **entre 2014 et 2017**: la procédure complexe de recherche d'agrégation pour de nouveaux lits, l'attribution d'un auteur de projet, la réalisation de l'avant-projet (avec les nombreuses consultations nécessaires pour impliquer le comité des résidents et le personnel ainsi que des experts dans le domaine), la demande de permis d'urbanisme et la prise de contact pour la validation du projet auprès de l'AVIQ¹, etc. Parmi les offres des auteurs de projet (bureau d'architecte), toutes se mettent d'accord sur un point : la quasi totale démolition du bâtiment actuel dans le but de répondre aux nouvelles normes de sécurité et de confort des résidents. Il n'est donc plus question d'une rénovation et d'une extension mais bien d'une reconstruction complète sur site. **En 2018**, l'année se passe malheureusement sans davantage de contact ou négociation pour débloquer le dossier et la législature se termine sur un blocage auprès de l'AVIQ.

Dès le début de la nouvelle législature, en décembre 2018 et, de fait, dès l'installation du nouveau conseil de l'action sociale en **janvier 2019**, la nouvelle majorité reprend alors le dossier en l'état et s'engage à poursuivre le dossier entamé par l'ancienne majorité en essayant, dans un premier temps, de le débloquer. Elle multiplie les contacts avec le cabinet de la ministre en charge de ce dossier et avec l'AVIQ tout en prenant conseil auprès du SPW pour les aspects juridiques. Heureusement, tout semble se remettre en marche rapidement et les échanges permettent de mettre le doigt sur l'un des aspects les plus importants qui justifie les réticences de l'AVIQ : outre quelques aspects techniques (dimension des chambres) et de sécurité, il y a surtout la crainte de voir se réaliser un chantier complexe, de plus de 4 années, sur un terrain exigu et dans une promiscuité extrême avec le home qui sera encore en fonctionnement. Dans un deuxième temps, la reprise de la collaboration avec l'auteur de projet va, quant à elle, permettre de trouver les alternatives suffisantes pour résoudre les problèmes techniques tout en insistant sur le problème d'exigüité de ce terrain de 67 ares coincé dans un tissu urbain compact.

Le **29 mars 2019**, l'AVIQ rédige un courrier qui motive cependant la nouvelle majorité communale à prendre une décision stratégique pour ce projet. En effet, ce courrier met en évidence les problèmes de sécurité et de salubrité qu'il pourrait y avoir lors du chantier ainsi que le risque élevé de devoir

¹ Agence pour une Vie de Qualité

réduire la capacité d'hébergement – et donc le personnel – suite à cela. De plus, si les résidents ou leur famille étaient amenés à dénoncer une quelconque diminution de leur qualité de vie, ou que l'AVIQ devait elle-même inspecter les lieux, il y a de fortes chances que l'établissement se voit fermer ses portes le temps de la durée des travaux.

Un retour aux fondamentaux s'imposait indéniablement en fixant les objectifs suivants :

- Un chantier garantissant :
 - o La protection des résidents et du personnel durant les travaux
 - o Le maintien du service d'hébergement
 - o Le maintien de l'emploi
- Un terrain permettant :
 - o Un projet plus aéré
 - o Une facilité de mise en œuvre du chantier
 - o Un potentiel de développement / extension pour le futur
- Assurer un accès aisé :
 - o autant pour le chantier
 - o que pour la future maison de repos
- Maintenir la proximité par rapport au centre du village
- Une intégration urbanistique

Dans ce contexte, la disponibilité d'un terrain communal de 2 hectares entre la *ruelle des foins* et le *sentier des 5 bonniers*, était une opportunité pour proposer une alternative au projet actuel. En effet, ce terrain se trouve à 600m à pied du centre du village, comme l'est actuellement le home Renard, est entièrement libre et se situe à distance suffisante des habitations voisines.

Il faudra pour cela reprendre le projet depuis le début : une nouvelle désignation d'auteur de projet, une nouvelle demande de permis d'urbanisme et une nouvelle validation du projet par l'AVIQ – procédure qui devrait prendre au **minimum 1 an et demi**. Malgré ce délai supplémentaire, l'AVIQ confirme cependant que le subsidie initialement promis sera maintenu.

Si cette approche peut donner l'impression d'un retour en arrière, les conditions idéales dans lesquelles devraient se dérouler le chantier réduiraient cependant sa durée à **moins de 2 ans**. Ce planning nous amènerait ainsi à la même échéance que le dossier initial avec une fin de chantier aux alentours de **fin 2024**.

Un groupe de pilotage vient d'être mis sur pied. Il est constitué des 2 directeurs généraux et des 2 directeurs financiers de la commune et du CPAS, du directeur du home, du Bourgmestre et du président du CPAS et est d'emblée assisté d'experts ayant l'expérience de ce type de projet très spécifique. Une planification réaliste a déjà été établie pour démontrer la faisabilité du projet dans les délais impartis tout en garantissant un budget restant sous contrôle.